

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon règlement CE N°1907/2006



Fiche mise à jour le : 04/10/2019

1. Identification de la préparation et de l'entreprise

1.1 Identification de la préparation

VETEDINE® Solution

Présentation sous la forme d'un flacon de 120 ml ou de 1 l.

1.2 Utilisation de la préparation

Antiseptique et antifongique externe pour équins, bovins, ovins, porcins, chiens et chats.

1.3 Identification de l'entreprise

VETOQUINOL S.A.

Laboratoire pharmaceutique vétérinaire

Magny-Vernois BP 189

70204 LURE CEDEX (France)

Service à contacter : Service HSE (ouvert de 8h à 17h)

Tél. : +33(0) 3 84 62 55 55

frederic.pierron@vetoquinol.com ;

1.4 Numéros d'urgence

France: +33 1 45 42 59 59 (ORFILA)

Pays en Europe : voir <https://echa.europa.eu/fr/support/helpdesks>

Chine: +86 21 52570660 Canada: +1 450 586 22 52

2. Identification des dangers

La préparation est considérée comme non dangereuse.

3. Composition/informations sur les composants

	N° CAS	N° CE
Povidone iodée : 10 %	25655-41-8	/

Excipients :

QSP 100%

4. Premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la personne à l'air libre. Si la respiration est difficile, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon.

En cas de projection dans les yeux : Rincer immédiatement à l'eau. Assurer un nettoyage adéquat des yeux en séparant les paupières avec les doigts. Si une irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité ou la notice du médicament.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction à éviter : Aucun.

Produits de combustion dangereux : Emet des fumées toxiques au contact d'un incendie.

Equipements spéciaux de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection des personnes : En cas de dispersion accidentelle, porter des gants de protection adaptés et des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement : Empêcher le déversement du produit dans les égouts et dans le milieu naturel.

Procédures de nettoyage/absorption : Absorber complètement le produit avec des absorbants. Aérer et nettoyer le lieu de déversement. Conserver le produit dans un contenant fermé, étiqueté et adapté pour l'élimination.

7. Précautions de stockage, emploi et manipulation

Manipulation : Ne pas utiliser en même temps que des savons, solutions ou pommades contenant des dérivés mercuriels. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Laver les mains après l'utilisation de ce produit.

Stockage : Stocker à température ambiante.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Pas de protection particulière pour une manipulation normale.

Mesures d'hygiène : Laver les mains après chaque manipulation.

9. Propriétés physico-chimiques

Aspect : solution

Couleur : brun-foncé

pH : < à 6

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Matières à éviter : Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu : oxydes de carbone (COx), oxydes d'azote (NOx).

Réactions dangereuses : Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Toxicité des matières premières :

 Povidone iodée :

DL 50 (oral/rat) = > 8 gm/kg

Des réactions allergiques ont été révélées.

12. Informations écologiques

Informations non disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Se conformer aux réglementations sur l'environnement. Contacter une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

14. Informations relatives au transport

ADR-RID (route – rail) : Considérée comme matière non dangereuse.

IMDG (maritime) : Considérée comme matière non dangereuse.

ICAO-TI et IATA-DGR (aérien) : Considérée comme matière non dangereuse.

15. Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est responsable.